

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 22  
Date de convocation : 21/09/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 septembre 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, adjoint au maire en charge des finances (a procuration pour Melle ULMANN, conseillère municipale), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

**Etaient excusés :** M. MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN conseillère municipale (a donné procuration à M. BATS, adjoint au maire en charge des finances).

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D  
délibération n°5**

**Rapporteur : Alain DEHEZ, adjoint au maire**

**Objet : Office National des Forêts – Coupe rase sur des parcelles propriété de la Commune de TARTAS**

Sur la proposition présentée par l'Office National des Forêts, pour la coupe et les suppressions, étant précisé que le rapporteur dépose sur le bureau de l'assemblée les documents concernés,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui l'exposé du rapporteur

**DONNE** un avis favorable à la proposition du programme d'assiette des coupes de l'année 2012 annexé à la présente délibération.

**DECIDE** que toutes les coupes inscrites à l'état d'assiette 2012 seront mises à la vente par l'Office National des Forêts.

**AUTORISE** M. le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUÈRES**